



# BOMBE INCAPACITANTE

UNE REVENDICATION HISTORIQUE... UNE VICTOIRE CONCRÈTE !

COMMUNIQUÉ :

## FO JUSTICE GAGNE ENCORE !

**Pendant que certains parlaient, FO Justice agissait !!**

Après des années de revendications, d'interventions, de courriers, d'alertes et de combats menés sans relâche, **FO Justice** obtient SEUL une avancée majeure pour la sécurité des personnels pénitentiaires : la dotation individuelle en générateur d'aérosol, incapacitant de petite capacité, de type « gel », pour l'ensemble des agents au contact direct de la population pénale en détention.

*La note de la DGAP du 26 juin 2026 vient désormais acter ce déploiement et encadrer son utilisation.*

**C'est une victoire concrète. C'est une victoire utile. C'est une victoire sécuritaire !**

Cette dotation était nécessaire et attendue par les personnels qui, chaque jour, font face à une violence de plus en plus présente dans nos détentions.

Désormais, les agents concernés seront dotés individuellement de ce moyen de protection, dans un cadre réglementaire clair, afin de faire face aux situations les plus graves : légitime défense, tentative d'évasion, rétablissement de l'ordre ou résistance violente d'une ou plusieurs personnes détenues.

Cette décision n'est pas un simple affichage. Elle reconnaît enfin la réalité du terrain, la dangerosité des missions et la nécessité de donner aux personnels pénitentiaires les moyens de se protéger et d'agir.

► **FO Justice** le répète depuis des années, on ne protège pas les agents avec des discours, mais avec des moyens concrets !

Après le PIE, après les caméras-piétons, dont les déploiements sont aussi attendus, **FO Justice** continue d'imposer les avancées sécuritaires que les personnels pénitentiaires réclament et méritent.

Cette victoire est celle de la constance, de la détermination et du travail syndical mené jusqu'au bout.

► **FO Justice** restera vigilant sur la mise en œuvre effective de cette dotation dans tous les établissements, sur les conditions de port, de stockage, de renouvellement et sur l'application uniforme de cette mesure sur l'ensemble du territoire.

Car pour **FO Justice**, la sécurité des agents n'est pas négociable. La protection des personnels n'est pas une option. La reconnaissance de nos missions ne doit pas rester une promesse.

**À FO Justice, nous ne promettons pas : NOUS OBTENONS !**

FO Justice – le 30 juin 2026

**ÉLECTIONS**  
PROFESSIONNELLES  
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

**FO RÉSISTER!!**  
RIEN LÂCHER!

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**

POUR TOUS LES PERSONNELS